

# FICHE PRESENTATION

V2 MAJ 10-07-2025

## ◆ FORMATION : LICENCE PRO. METIERS DE L'INFORMATIQUE ASRR – SYSTEMES AUDIOVISUELS NUMERIQUES (LP SAN)

Code diplôme : 2503263J

Code RNCP : 40102

Prix de vente annuel : 12 000 € (maj 10-07-2025)

Dates de formation : 23/09/2025 au 30/09/2026

Nombre d'heures : 567 heures

Sous réserve de la validation du pré requis académique demandé.

Informations sur la rémunération minimale en apprentissage (sauf exceptions) : [Cliquer ici](#)

## ◆ CFA GESTIONNAIRE

ADEFSA – CFA DESCARTES

Code UAI : 0772468P

Siret : 39089496200054

Code APE : 8559B

Numéro déclaration d'activité : 11 77 05654 77

Adresse : 21-25 Rue Galilée – 77420 CHAMPS SUR MARNE

## ◆ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Une contribution financière en complément de la prise en charge de l'OPCO est demandée, elle s'élève à 2 500 € pour l'année 2025-2026.

L'employeur devra s'acquitter d'une participation obligatoire de 750 € sur ce niveau de prise en charge, selon les dernières dispositions gouvernementales.

Pour les collectivités territoriales, une prise en charge forfaitaire est assurée par le CNFPT, le différentiel sera facturé à l'employeur.

Pour les autres employeurs publics, une convention de prise en charge financière est établie dans le cadre de la facturation des frais de formation.

Au titre d'un mandat de gestion, le CFA se charge pour les employeurs du secteur privé, de la transmission du contrat et de la convention auprès de l'OPCO de référence sous réserve que le CFA puisse accéder à la plateforme digitalisée et mutualisée de l'OPCO.

## ◆ MISE EN PLACE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Accédez au calendrier, programme de la formation sur :  
<https://www.cfadescartes.fr/documentsformations/>

Vous avez confirmé votre candidature auprès de l'Université Gustave Eiffel et vous souhaitez mettre en place votre contrat d'apprentissage avec votre employeur.

Cliquez sur [www.cfadescartes.fr/formulaire-contrat/](http://www.cfadescartes.fr/formulaire-contrat/)

Vous recevrez par mail les informations vous permettant de commencer les démarches administratives avec votre employeur.

Plus d'informations sur les formations proposées  
<https://www.cfadescartes.fr/formations-cfa/>